

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 8 SEPTEMBRE 2008

L'an deux mil huit, le 8 septembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de Gamaches-en-Vexin se sont réunis sous la présidence de Madame Perrine FORZY, dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, le 29 août 2008.

Etaient présents : Perrine FORZY, Patricia LEROUX, Francis LORiot,
Serge MOREL, Danièle LEMETAIS, Alexandre QUILLET,
Anne SIGWALT, Bruno TAUNIN, Guillaume VOELTZEL
Patrick DEBONNE, Benoît MORELLET

Secrétaire de séance : Serge MOREL Aucun pouvoir n'a été donné
Membres en exercice : 11

Après lecture du précédent procès-verbal, l'ordre du jour a été étudié comme suit :

1. Avis du SIVOS TGV sur la proposition du SIVOS de Vesly pour l'accès aux services de cantine et de halte garderie :

Il ressort des discussions entreprises dans chacun des trois conseils municipaux des communes adhérentes au SIVOS que la proposition de service de cantine et de garderie du SIVOS de Vesly rencontre un avis plutôt favorable ; ce projet est étroitement lié pour chacun des Conseils à l'idée d'un rapprochement entre les deux SIVOS.

Le frein principal pour accepter la proposition d'accès aux services de cantine et de garderie est le coût social engendré par la cantine puisque le SIVOS pourrait voir son budget augmenter de 50 %. Les Conseillers de Villers envisagent, comme le Conseil de Gamaches, de procéder à une enquête auprès des familles pour repérer leur intérêt sur le sujet.

Perrine Forzy soumettra aux Conseillers un questionnaire qui sera divulgué auprès de toutes les familles gamachoises ayant de jeunes enfants, quelque soit le lieu de scolarisation actuel de leurs enfants.

2. Délibération pour la demande d'adhésion de la Commune de Bus-Saint-Rémy au syndicat intercommunal de l'aérodrome d'Etrépagny Gisors :

Le Conseil accepte à l'unanimité l'adhésion de la Commune de Bus-Saint-Rémy au syndicat intercommunal de l'aérodrome d'Etrépagny Gisors.

Alexandre Quillet rappelle que le Syndicat est susceptible d'offrir des baptêmes de l'air aux associations locales qui en font la demande.

3. Décision du Conseil pour les travaux à l'école et à l'église suite au rejet de la demande de subvention par le Conseil Général au motif que la dépense est en -delà de la somme plancher :

Le montant cumulatif des travaux proposés est de 4000 € HT et la somme subventionnable plancher est de 5000 € HT. Il s'agissait de l'installation de volets roulants, d'un éclairage de la cour et du tableau noir, du déplacement d'un interrupteur sous le préau, de l'installation d'un système de coupure de courant d'urgence à l'entrée de la cave, de l'installation de rampes d'accès à l'église et dans le couloir entre le préau et la maison des associations.

Le Conseil décide de présenter une nouvelle demande de subvention complétée de travaux à venir.

Pour permettre une décision à venir, des devis seront demandés pour les travaux suivants : changement des fenêtres du bâtiment école, bétonnage du sol du garage de l'école, ravalement du mur extérieur de l'école, pose d'une prise électrique extérieure au préau, augmentation de l'éclairage extérieur, fixation du poteau d'entrée de la courette devant la mairie, pose de portes devant les étagères de la pièce rangement de la Maison des Associations.

4. Délibération pour accepter le montant d'une indemnité d'assurance de 370.76 € :

Le Conseil accepte la somme de 370.76 € comme indemnité pour la remise en état de l'ensemble de signalisation du sens interdit à l'intersection de la rue Oulgate et de la rue de la Messe.

Perrine Forzy fait part des déboires rencontrés pour la reconnaissance par Habitat Concept des dégâts occasionnés rue du moulin de pierre (panneaux et accotement) du fait du passage des camions de livraison de parpaings. L'expert juridique de Groupama ne peut poursuivre la Maison de construction avec le seul appui des photos pourtant parlantes et nous n'avons pas réussi à obtenir de témoignage écrit.

5. Création d'un poste de rédacteur suite à la réussite du concours de Melle Rimbot

Suite à la réussite au concours de rédacteur de notre secrétaire, Melle Rimbot, Madame le Maire propose la création d'un poste de rédacteur et la reconduction de l'indemnité de mission de Préfecture de façon rétroactive au 1^{er} juillet 2008.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent la création de poste et la reconduction de l'indemnité de mission de Préfecture.

6. Validation par le Conseil Municipal du projet de site internet de la Commune

Les Conseillers ont vivement applaudi MM. Morellet Père et Fils à l'issue de la présentation du site de Gamaches-en-Vexin sur lequel ils ont travaillé l'un et l'autre pendant 200 heures environ pour un résultat remarquable.

Décision est prise d'inviter les Gamachois à une présentation publique du site afin que chacun, y compris les non internautes, puisse le découvrir et envisager d'y accéder. Cette invitation sera programmée un samedi matin, courant octobre, en fonction de la date de mise en ligne du site.

7. Questions diverses :

Travaux route de Chauvincourt et impasses des Peupliers :

Les travaux d'enfouissement des réseaux EDF et France Telecom ont commencé le 2 septembre pour 2 mois environs. La STPEE, qui travaillera en tranchée ouverte le long des bordures de trottoirs devant ces deux habitations, a donné son accord pour descendre les bordures devant chez M. Edouard Blaszczyck et installer des bordures surbaissées devant chez M.Mme Wailly (rappel : délibération du Conseil décidant que la Commune prendrait à sa charge une création de bateau par habitation.). Par contre la STPEE n'ouvrant de tranchée, ni devant chez M.Mme Dronne, ni devant l'impasse, n'est pas en mesure de faire des travaux de remplacement des bordures en ces points là. Perrine Forzy verra avec eux s'ils peuvent cependant refaire les joints du caniveau.

Perrine Forzy fait part de la visite de M. Ladislas Poniatowski, Président du SIEGE, sur le chantier le 11 septembre à 15 heures 45 et invite ceux qui le peuvent à venir.

Accident mortel au cimetière dans la nuit du 27 au 28 août

Perrine Forzy relate les circonstances de l'accident mortel dramatique intervenu sur la Commune : Un habitant d'Etrépagny qui circulait de nuit au volant de sa moto, en venant d'Etrépagny, est arrivé, au bout de la ligne droite, directement dans le mur du cimetière, juste à l'aplomb gauche du portail.

Le service des Routes du Département sera saisi de l'affaire afin d'étudier les mesures à prendre pour sécuriser ce secteur.

Bruno Taunin s'inquiète de camions qui stationnent régulièrement sur le bas-côté avant l'intersection du cimetière. Alexandre Quillet remarque qu'un camion a fait récemment un demi-tour dangereux dans ce carrefour et a emporté une partie du talus et du panneau STOP. Perrine Forzy demandera au Commandant de la Brigade de Gendarmerie de veiller à faire respecter l'interdiction aux poids lourds de circuler sur ce tronçon de la RD6 dans le sens Etrépagny-Gamaches. Une relance sera faite également pour que le panneau d'interdiction de circuler aux poids-lourds soit plus grand à la sortie d'Etrépagny. Une déclaration de sinistre a été faite auprès de Groupama et un devis de réparation demandé à Alain Poiret.

Campagne betteravière et circulation des poids lourds :

Perrine Forzy annonce qu'un courrier de M. Destans, Président du Conseil Général, annonçant que le Département ne reconduisait pas l'essai de déviation, la nuit, par Gamaches et Chauvincourt est arrivé ce jour. Perrine Forzy représentera la Commune à la réunion avec les chauffeurs routiers chez Saint Louis Sucre le mercredi 17 septembre.

Rangement de l'annexe de la Maison des Associations :

Une « séance rangement » a eu lieu samedi dernier ; étaient présents pour prêter mains fortes Perrine Forzy, Alexandre Quillet, Serge Morel, Francis Lorient, Claudine Blaszczyk, Daniel Tronch, Suzy Régnier, Agathe Fortin et Guillaume Voeltzel.

Perrine Forzy fera un plan pour indiquer la façon dont le mobilier doit être placé dans la grande salle.

Francis Lorient fera un transfert de telle façon que chaque garage sera dédié à une seule activité.

Trait d'Union pourra installer une armoire entre les fenêtres.

Commande groupée de fioul :

Vingt deux familles Gamachoises ont répondu favorablement à la proposition de Mme Blaiset de procéder à une commande groupée pour un volume de 35 000 litres à livrer. La remise obtenue par Mme Blaiset est de 4 % par rapport au prix public, avec en prime des facilités de paiement. Le Conseil juge cette initiative heureuse et félicite Madame Blaiset pour son idée astucieuse et généreuse.

Défense incendie :

Alexandre Quillet fera des propositions d'aménagements à l'occasion d'un prochain conseil municipal.

Documents disponibles :

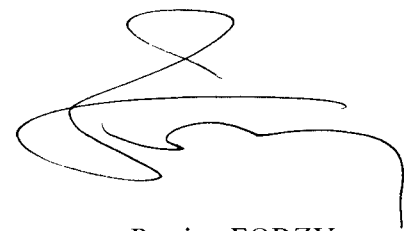
Les rapports 2007 du SYGOM et du Syndicat des Eaux sont disponibles en mairie.

Divulgence du compte rendu :

A leur demande, MM. Dutilleux et Lépine recevront le compte rendu du Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Perrine Forzy', written in a cursive style.

Perrine FORZY